

PRAYERS

Mr. Gillespie, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Notice of a Ways and Means Motion to amend the Petroleum Administration Act. (English and French).—Sessional Paper No. 304-1/310B.

Pursuant to Standing Order 60(2), at the request of Mr. Gillespie, an Order of the Day was designated for the consideration of a Ways and Means Motion to amend the Petroleum Administration Act (Sessional Paper No. 304-1/310B), notice of which was laid upon the Table, earlier this day.

Mr. Malone, seconded by Mr. Baker (Grenville—Carleton), by leave of the House, introduced Bill C-468, An Act to amend the House of Commons Act (vacancies), which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Bill C-42, An Act to provide a means to conserve the supplies of energy within Canada during periods of national emergency caused by shortages or market disturbances affecting the national security and welfare and the economic stability of Canada, as reported (with amendments) from the Standing Committee on National Resources and Public Works, was again considered at the report stage.

Whereupon the House resumed debate on motion numbered 2 of Mr. Lawrence, seconded by Mr. Stevens,—That Bill C-42, An Act to provide a means to conserve the supplies of energy within Canada during periods of national emergency caused by shortages or market disturbances affecting the national security and welfare and the economic stability of Canada, be amended in Clause 11 by deleting subclause (4) at page 6 and by renumbering the subsequent subclauses accordingly.

And debate continuing;

Mr. Speaker communicated to the House the following letter:

GOVERNMENT HOUSE
OTTAWA

March 15, 1979

Sir,

I have the honour to inform you that the Honourable Jean Beetz, Puisne Judge of the Supreme Court of Canada, in his capacity as Deputy Governor General, will proceed to the Senate Chamber today, the 15th day of March at 5.30 p.m. for the purpose of giving Royal Assent to certain Bills.

PRIÈRE

M. Gillespie, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Avis de motion des voies et moyens visant à modifier la Loi sur l'administration du pétrole. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 304-1/310B.

En conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 60 du Règlement, à la demande de M. Gillespie, un ordre du jour est désigné pour l'étude d'une motion des voies et moyens visant à modifier la Loi sur l'administration du pétrole (document parlementaire n° 304-1/310B), dont avis a été déposé sur le Bureau de la Chambre plus tôt aujourd'hui.

M. Malone, appuyé par M. Baker (Grenville—Carleton), dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-468, Loi modifiant la Loi sur la Chambre des communes (vacances), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill C-42, Loi prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements en énergie au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, rapporté avec des amendements par le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics, est étudié de nouveau à l'étape du rapport.

Sur ce, la Chambre reprend le débat sur la motion numéro 2 de M. Lawrence, appuyé par M. Stevens,—Qu'on modifie le Bill C-42, Loi prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements en énergie au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, à l'article 11, en supprimant le paragraphe (4), page 6, et en renumérotant les paragraphes qui suivent en conséquence.

Le débat se poursuit;

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 15 mars 1979

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Jean Beetz, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 15 mars, à 5 h. 30 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.